

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V. N° 192 / 19 79

OBJET DE LA PROCÉDURE

APPARITION O.V.N.I.

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

APPARITION O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

79306274

13 janvier 79. 21h45

date de l'obs fug a produquée le PV

ENQUÊTE

- PRÉLIMINAIRE
- FLAGRANT DÉLIT
- COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès verbal de constatations
2	Planche photographique

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRE
		2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
	X	1	M. Monsieur le Préfet du département de 1° à
	X	1	M. Direction de la gendarmerie et de la Justice militaire à
	X	1	M. Le ministre des Armées. La Défense - V H
	X	1	M. Le commandant de la région Aérienne à
	X	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de compagnie LE 10 mars 1979

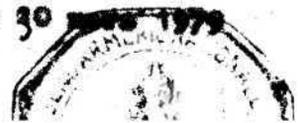
SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:

M/A/C S

DATE, SIGNATURE, CACHET

Le 30 mars 1979



RFG - 5.12.79

A l'attention du Chef d'Escadron C -

Monsieur G. C.
Chef d'Escadron Gendarmerie à

Pour mémoire :

Le Centre de Contrôle Aérien du conseil.
de son service a constaté, au niveau des radars de
surveillance et contrôle, aucun engin aux heures et lieux
durant lesquels le phénomène a pu être observé.

L'an mil neuf cent soixante dix neuf, le 14 février.

Nous soussignés: S , H , Adjudant/chef, O.P.J.
V , R , gendarme, A.P.J.
F , S , gendarme A.P.J.
V , R , Gendarme A.P.J.

ANALYSE

Observation d'un objet volant non identifié, par habitants de la commune de

de la brigade de gendarmerie de ().

vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectués agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

EXPEDITIONS

PREAMBULE

Le 14 février 1979, à 16 heures, au bureau de notre brigade, sommes avisés téléphoniquement par madame G M , demeurant à (), qu'elle a été témoin dans la soirée du 13 au 14 février 1979, aux environs de 21 heures, du survol d'un engin qu'elle n'a pu identifier. Elle demande à nous voir pour nous donner un peu plus de précision.

L' à
Ministre des armées.

MESURES PRISES

Nous nous rendons immédiatement sur les lieux.

Nous sommes reçus par monsieur G , celui-ci nous déclare qu'il était absent le soir du 13 février, par contre madame G , ainsi que ses cinq enfants, sont prêts à nous fournir le plus de renseignements possible pour le déroulement de notre enquête.

Nous gendarme F , entendons:

G , M , née G , ans, sans profession, née le à () demeurant à () de nationalité française qui, nous déclare à 16 heures 30

*** Le 13 février 1979, aux environs de 21 heures, 45, en compagnie de mes cinq enfants, alors que j'étais occupée à regarder la télévision, j'ai aperçu un rayon lumineux qui traversait la salle à manger, noyée dans le noir à ce moment là. Je me suis levée et j'ai regardé par la fenêtre. Là, j'ai vu, avec mes enfants, une boule blanche grosse comme une voiture qui se déplaçait dans le ciel et à faible altitude. Ensuite comme cette boule allait passer au-dessus du toit de notre maison, nous nous sommes dirigés vers la fenêtre de la chambre située à l'aile EST, et j'ai observé le même phénomène. Cet engin a fait du surplace pendant quelques secondes pour ensuite disparaître derrière la colline. C'était un objet rond, très brillant avec de nombreuses petites lumières à l'intérieur qui scintillaient. Trois petites lumières étaient fixées en dessous de la boule, elles étaient de couleur jaune - verte - et rouge, ces trois lumières clignotaient. L'ensemble de cet objet ressemblait à une sorte de passoire. J'ai observé cet engin pendant deux ou trois minutes sans pouvoir l'identifier. ***

Le 14 février 1979 à 17 heures.

Lecture faite persiste et signe.

Le témoignage recueilli auprès de madame G , est absolument digne de foi. elle nous paraît très équilibrée tout cela.....



13. février 79
Lhoo

Nous laissons à penser que sa parole ne peut aucunement être mise en doute.

A 19 heures, nous informons notre commandant de brigade, ainsi que notre commandant de compagnie.

Un message N° 17 en date du 14 février 1979 est envoyé aux autorités habituelles.

Sur ordre de notre commandant de brigade, une enquête est ouverte.

Le 19 février 1979, à 10 heures, madame H , D demeurant à M. à environ huit cent mètres de la maison G , nous avise téléphoniquement qu'elle a été témoin du passage d'une boule blanche dans le ciel qui se déplaçait de OUEST en EST. Selon les dires de madame H , D , cette boule aurait survolé un bois qui se trouve derrière sa maison, et dégageait une fumée avec éclairs semblables à de la soudure à l'arc. Madame H , nous précise également que ce phénomène dure depuis le mois de décembre 1978. Sa fille âgée de ans, aurait aperçu cette boule un matin de décembre alors qu'elle allait prendre son car qui la conduisait à l'école, il était 5 heures du matin.

Nous gendarmes F , et M et V , de la brigade de , nous nous rendons au domicile de madame H . Cette dernière maintient les témoignages faits il y a quelques minutes. A son domicile madame H , nous montre la trajectoire effectuée par cet engin, nous remarquons que la direction donnée par madame H est semblable à celle donnée par madame G .

Des patrouilles de gendarmerie ont été effectuées à proximité du bois où l'engin disparaissait. Rien de suspect n'a été découvert, aucune trace n'a été remarquée dans les champs situés aux alentours.

Poursuivant notre enquête, nous gendarmes F , entendons monsieur G , D , habitant de () dont la maison est située à proximité des apparitions de L.G. V. N. I.

IDENTIFIÉ: G , D , ans, agent de maîtrise, demeurant à () né le à qui nous déclare le 19 février 1979 à 14 heures:

" J'habite une maison située sur la commune de . Depuis une quinzaine de jours, j'ai constaté avec mon épouse plusieurs baisses de courant, à tel point que les lampes s'éteignent totalement. Cela, se passe entre 20 heures et 21 heures. "

Le 19 février 1979 à 14 heures 30

Lecture faite par suite et signés.

Un habitant de M , qui désire garder l'anonymat nous avise que monsieur G , boucher à , a observé dans le ciel un boule blanche qui se déplaçait d'OUEST en EST. Monsieur G , aurait aperçu ce phénomène durant le mois de janvier 1979.

La déclaration de monsieur G , est de toute vérité. En effet, les habitants des communes de et , et habitants la zone de l'apparition de cet engin, ont observé pendant plusieurs soirs de suite des baisses importantes de tensions. L'origine n'a pas été déterminée à ce jour.

.../...

Le 15 février 1979, à 16 heures, nous nous rendons au domicile de monsieur G , P , boucher à ().

IDENTITE: G , P , ans, boucher, demeurant à () né le à de nationalité française qui nous déclare à 16 H...

Le mercredi 31 janvier 1979, vers 6 heures 30, en quittant , alors que je circulais en direction de () près du hameau du , j'ai aperçu un engin qui se déplaçait de OUEST en EST. Il était rond et lumineux et c'était assez gros. Toute la vallée était éclairée, la lumière était éblouissante. Cette boule se déplaçait à hauteur des arbres, et à très grande vitesse. Je dois avouer que lorsque j'ai aperçu cette lumière, j'ai crû sur le moment que c'était une voiture qui circulait sur une route à ma gauche. J'ai pensé qu'à cet endroit il était impossible qu'il existe une route. J'ai donc stoppé mon véhicule, et j'ai constaté le déplacement de cet engin lumineux. De peur de paraître ridicule, j'en ai parlé à personne de ce que j'avais aperçu.

Le 15 février 1979 à 16 heures 30

Lecture faite persiste et signe.

(A signé au carnet déclarations).

Le témoignage recueilli par monsieur G , P , est absolument digne de foi. Il est connu très honorablement de nos services. c'est un homme

Poursuivant notre enquête, nous procédons à l'audition de madame C , L , institutrice à ().

A cet effet, nous gendarme F , entendons:

C , L , née , ans, institutrice, née le à () demeurant à () de nationalité française qui nous déclare à 18 heures

J'habite une maison située au lieu dit le bois à (). Cette maison est construite sur la colline qui domine le village de . Le 4 décembre 1978, vers 18 heures je me trouvais sur le balcon de ma maison, et au même moment la commune de était plongée dans l'obscurité suite à une panne d'électricité. Au même instant, j'ai vu un appareil de forme trapézoïdale et rectangulaire par la base. C'était gros comme une voiture. Il se trouvait à faible altitude et faisait du surplace. Cet engin était éclairé avec de petites lumières à chaque côté de couleur rouge. Sur le moment, j'ai pensé à un groupe électrogène qui était là, suite à la panne d'électricité. J'ai observé cet engin près de cinq minutes. La dernière fois, le 14 février 1979, dans la soirée, mes chiens ont aboyé anormalement. Je ne suis pas sorti, mais avec mon mari, nous avons entendu un bruit semblable à un hélicoptère. C'était juste au-dessus de notre maison, considérant qu'il se passait quelque chose, je suis sorti, mais j'ai rien vu. Depuis j'ai appris par la suite que d'autres personnes ont aperçu ce même phénomène. Jusqu'à présent je n'avais pas éprouvé le besoin d'en faire une déclaration.

Le 14 février 1979 à 18 heures 30

Lecture faite persiste et signe.

A l'issue de son audition madame C. , L. , nous déclarons que sa belle-sœur qui habite la commune de () a elle aussi, été témoin de ce phénomène.

Le 22 février 1979 nous nous rendons au domicile de madame B. , G. ,

A cet effet, nous gendarme V. , entendons:

B. G. , ans, sans profession, demeurant à () née le () de nationalité française qui nous déclare à 10 heures:-----

J'habite une maison citée à (). Un soir du mois de décembre 1978, alors que la commune de () était dans l'ombre suite à une panne d'électricité, et que je ne trouvais dans la cour de la ferme pour donner à manger à mes chiens, mon regard a été attiré par un objet qui se trouvait dans le ciel. C'était un engin d'apparence métallique avec des lumières rouges qui clignotaient. Cet objet se déplaçait dans le ciel à faible altitude, son déplacement était par saccades. Mon observation a duré deux à trois minutes car il a disparu vers la direction de la commune de (). Jusqu'à ce jour je n'ai rien dit à personne de peur de paraître ridicule. ****
Le 22 février 1979 à 10 heures 30

Lecture faite présente et signe.

Poursuivant notre enquête, et ayant pris des repères (ligne de crêtes et bois) nous avons pu établir que l'engin a été observé toujours en direction de l'EST et sensiblement sur le même angle.

Il faut signaler que la topographie des lieux est très caractéristique en effet, cet engin a toujours été aperçu dans une vallée. Cette vallée s'étend et commence à partir du CD entrée nord de l'agglomération de (), pour finir au village de () ; on peut établir une vue d'avion la distance de la vallée d'environ 5 km et 2 km de large. (Voir planche photographique PIERCE N° 2)-----

Il est à noter que les divers témoins cités dans notre enquête, sont absolument dignes de foi. Monsieur G. , Madame C. , et madame B. , en particulier, sont des personnes très équilibrées, d'une solide formation intellectuelle, dont la parole ne peut aucunement être mise en doute.

Mentionnons par ailleurs que ces observations successives ont créé beaucoup de discussions, et de l'enquête effectuée, il en ressort qu'il n'est bien passé quelque chose d'anormal. Par ailleurs il faut préciser que dans la soirée du 12 décembre 1978, le centre de secours de () a été appelé à () pour un feu de broussailles, le feu se serait déclaré en milieu d'un champ. Monsieur C. , capitaine du centre de secours, présent sur les lieux, n'a pas pu déterminer les origines de cet incendie.

A ce jour, aucun renseignement positif, n'est parvenu à notre connaissance, pouvant permettre d'identifier, cet objet qui a été aperçu dans le ciel. A ce jour la recherche du renseignement continue et tout fait nouveau parvenant à notre connaissance fera l'objet d'un procès verbal complémentaire de notre part.

Le gend. V
A.P.

Fait et clos à le 10 mars 1979

LE gend. F
A.P.J.

Le gend. V
A.P.J.

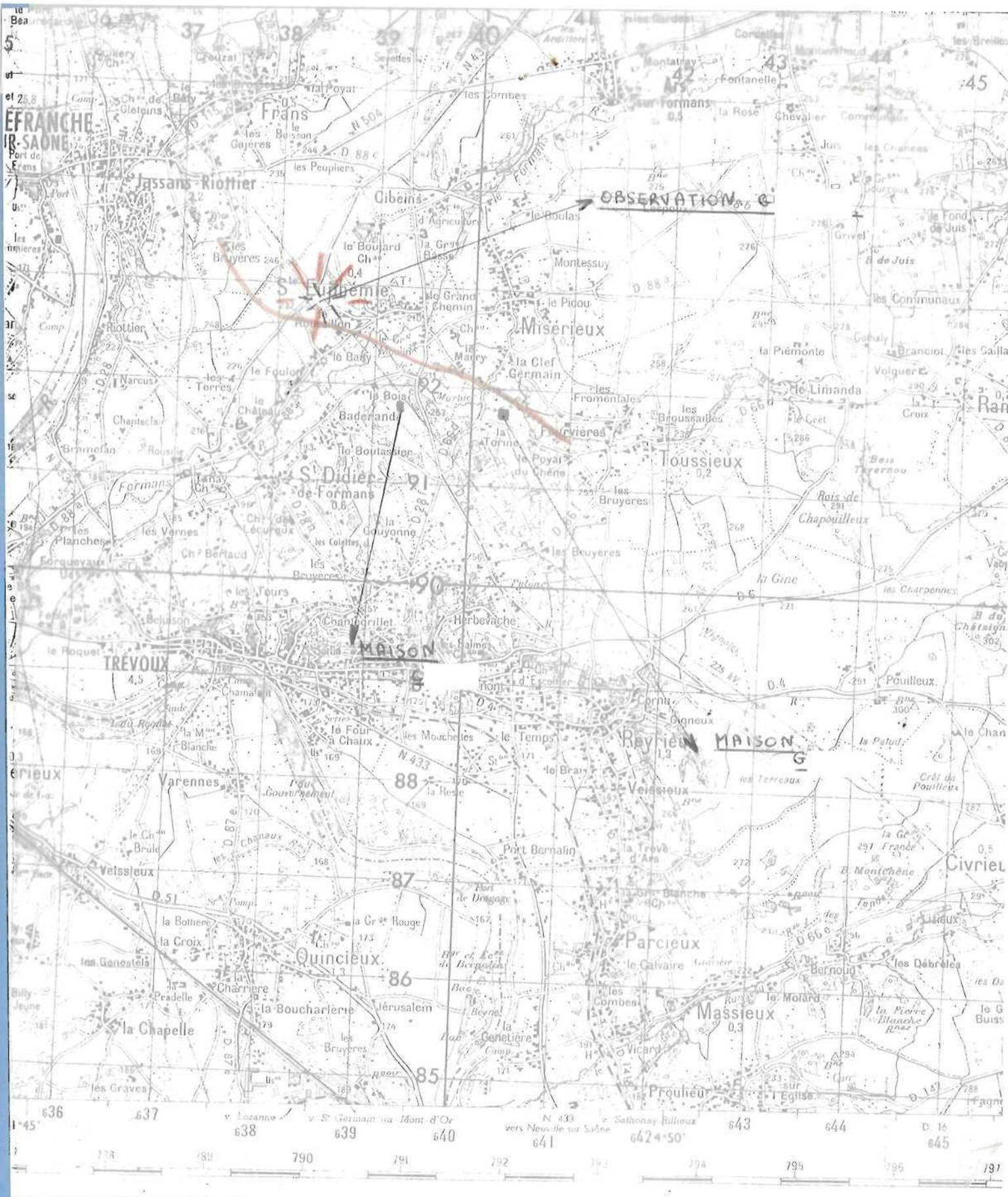
BRIGADE DE [REDACTED]

P.V. N° 192

ENQUETE OVNI

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

APPARITION OVNI



Sens de déplacement de l'OVNI



VUE DE [REDACTED]

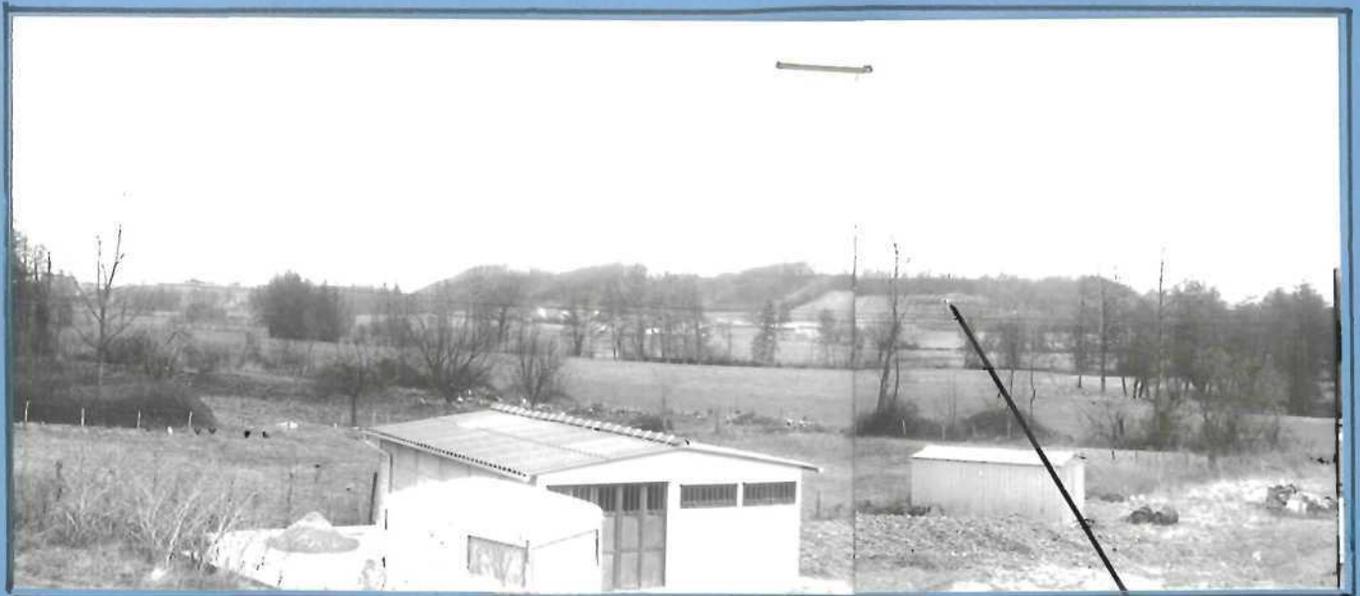
.CJ [REDACTED]



Sens de déplacement de l'OVNI



ENDROIT OU L'ENGIN AURAIT
FAIT DU SURPLACE



- [REDACTED] PROPRIETE
C [REDACTED]